



Assemblée générale

Distr. limitée
21 octobre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 120 de l'ordre du jour

Suivi de la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves

Antigua-et-Barbuda, Autriche, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Chili, Costa Rica, Croatie, Cuba, Dominique, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Éthiopie*, France, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Israël, Italie, Jamaïque, Lituanie, Monténégro, Nauru, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Singapour, Suède, Suriname, Trinité-et-Tobago et Turquie : projet de résolution

Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Allemagne, Andorre, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Japon, Lettonie, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mexique, Monaco, Mongolie, Norvège, Paraguay, Philippines, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Samoa, Serbie, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Thaïlande et Ukraine.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

